

Large consensus pour le logement social et communautaire :

Les partis doivent s'engager!

Montréal, le 20 novembre 2008 — Plus de 950 organismes de toutes les régions du Québec appellent à une relance du logement social et communautaire et demandent aux partis l'engagement de reconduire le programme AccèsLogis sur cinq ans. C'est ce qu'ont réclamé aujourd'hui l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, le Chantier de l'économie sociale, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, la Fédération des locataires de HLM du Québec, le Front d'action populaire en réaménagement urbain et le Réseau québécois des osbl d'habitation. « Les besoins en logement sont manifestes dans toutes les régions du Québec. Devant ce large consensus, les partis ne peuvent rester silencieux plus longtemps. Ils doivent s'engager maintenant à soutenir le développement de coopératives et d'organismes sans but lucratif d'habitation. » a déclaré Edith Cyr, porte-parole des sept regroupements.

Les regroupements précisent que ces appuis - recueillis en moins de 25 jours - s'ajoutent à ceux de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, de la Communauté métropolitaine de Montréal, des villes de Québec et Montréal. Déjà le printemps dernier, celles-ci pressaient le gouvernement québécois de reconduire AccèsLogis sur cinq ans, tout comme les 30 000 signataires d'une pétition qui a circulé partout au Québec durant les mois de janvier et février 2008. L'appui massif à la relance d'AccèsLogis démontre l'importance accordée aux problèmes du logement et de la pauvreté par une multitude d'acteurs sociaux et publics.

Le programme tire à sa fin et aucun financement récurrent n'a été obtenu malgré des appels répétés au cours des deux dernières années. Pourtant, les besoins sont bien présents, qu'il s'agisse du nombre insuffisant de logements dans plusieurs municipalités du Québec, de l'accessibilité financière au logement ou encore du besoin de logements adéquats pour répondre à des problématiques particulières comme celle de l'itinérance. Selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain, le Recensement de 2006 révèle que 448 840 ménages québécois doivent consacrer plus de 30 % de leur revenu au logement et que pour 203 085 d'entre eux, c'est la moitié du revenu qui passe au loyer, au détriment de leurs autres besoins essentiels. Les organismes du secteur du logement social et communautaire rappellent qu'AccèsLogis est le seul programme qui permette encore de développer des logements coopératifs et sans but lucratif à coût accessible.

« C'est un investissement qui a des retombées sociales mais aussi économiques » a précisé madame Cyr. « Chaque dollar investi par le gouvernement est appuyé d'un autre dollar provenant des hypothèques des organismes d'habitation et de la participation financière des milieux locaux et des municipalités ». Selon les regroupements, un tel investissement est structurant et d'autant plus important en période de ralentissement économique, puisqu'il stimule l'industrie de la construction, fortement génératrice d'emplois locaux.

Les regroupements rappellent que 200 projets de logements communautaires actuellement en préparation partout au Québec sont confrontés à la fin prochaine du programme AccèsLogis.

Sans engagement pour une relance, c'est plus de 10 000 logements qui ne pourront être concrétisés.

Forts de tous les appuis reçus, les regroupements québécois pressent donc monsieur Charest, chef du Parti libéral du Québec et monsieur Dumont, de l'Action démocratique du Québec, de se prononcer sans plus attendre envers les ménages mal-logés à faible et à modeste revenus. Ils réclament également des précisions de la part de madame Marois, du Parti québécois, qui s'est engagé en début de campagne à reconduire le programme AccèsLogis mais sans détailler les sommes qu'un gouvernement péquiste y consacrerait.

— 30 —

Pour plus d'informations

Marcellin Hudon, AGRTQ — 514 849-8547; cellulaire : 514 238-2536

Marie-José Corriveau, FRAPRU — 514 522-1010; cellulaire : 514 919-2843